



Assemblée Générale Ordinaire 2023

Vendredi 31 mars à 18h00

«Maison des Familles de la Mosaïque»



Notre site : www.plaisirvestiaire.fr

Contact : plaisirvestiaire@sfr.fr

Association loi de 1901

Bureau administratif : 8 Allée St Just – 78370 PLAISIR - Tel : 01.30.55.09.87

Siège Social : Mairie de Plaisir – 2 rue de la République – 78373 PLAISIR

Avec le soutien de : 



Yvelines
Le Département



SOMMAIRE

RAPPORT D'ACTIVITE

➤ Préambule : Contexte de l'année 2022	Page 3.
➤ Vestiaire social	Page 4.
– Proposer des vêtements gratuits ou à petit prix.	
– Nos bénéficiaires, notre « Boutique » au Valibout, et notre antenne Camille Claudel	
➤ Action d'accompagnement aux personnes	Page 5.
– Stages école et permis de conduire	
– Accueil de personnes suivies en milieu protégé	
➤ Action pour l'Insertion professionnelle et la formation.....	Page 6.
– Evolution des emplois salariés, financement et formation.	
– Médecine du travail et conditions de travail	
➤ Action pour le Lien social et culturel	Page 7.
– Activités externes	
➤ La fête des associations	
➤ Nos lotos	
– Activités internes	
➤ Nos activités thématiques	
➤ Nos Partenariats associatifs et avec la « Ville » : Mieux vivre ensemble.	Page 8.
– Partenariat avec le CCAS et le TAD Plaisir	
– Membre du conseil de quartier du Valibout	
➤ Nos autres partenaires associatifs	Page 8.
➤ Le Vestiaire Social : une voie pour le Développement durable	Page 9.
– Donateurs, tri, Le relais	
– Semaine européenne de la réduction des déchets (SERD)	
➤ Nos partenaires institutionnels qui nous soutiennent	Page 10.
➤ Nos partenaires commerciaux qui nous soutiennent	Page 11.
➤ Notre structure et notre fonctionnement	Page 12.
– Nos instances	
– Nos adhérents	
– Nos actions de communication	
➤ Indicateurs d'activités chiffrés 2022.	Page 13

RAPPORT FINANCIER

Synthèse, compte de résultat et trésorerie 2022.....	Page 14 à 16.
Budget 2023	Page 17,18.

ANNEXES

– L'équipe de Plaisir Vestiaire	Page 19.
– Bilan du bénévolat (Heures ETP) & Les tarifs solidaires du Vestiaire.	Page 20.

Préambule : Contexte de l'année 2022

Enfin ! 2022 aura été une année pleine et continue pour l'association, qui a retrouvé son rythme d'avant COVID, pour la plus grande satisfaction de ses bénéficiaires.

Le rapport d'activités que vous allez découvrir est éloquent, le besoin de recourir aux services et aux animations que nous proposons ne faiblit pas, bien au contraire.

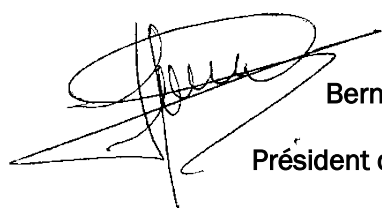
Toute l'équipe qui œuvre dans l'association, les bénévoles et les salariés ont eu à cœur tout au long de l'année d'apporter le meilleur d'eux-mêmes pour que la mission que nous nous sommes fixée soit une réussite, et c'est le cas.

Même si tout n'est pas vraiment revenu comme avant : baisse des adhésions, baisse de plusieurs subventions, mais aussi un espace de travail qui demeure restreint et insuffisant, nous sommes fiers de notre action et de son bilan, comme de la gestion rigoureuse appliquée.

Notre mission de base est le Vestiaire social et solidaire, qui n'est possible que grâce aux dons de vêtements qui nous sont faits ; ils sont nombreux et nous remercions vivement tous ces donateurs, comme toutes les instances ou partenaires qui nous apportent leur fidèle soutien.

Le dossier joint reste fidèle à sa structure de présentation qui permet d'exposer en détails l'évolution de nos activités.

Nous vous en souhaitons une bonne lecture et restons à l'écoute de vos questions.



Bernard ANSART

Président de Plaisir Vestiaire

Permettre aux personnes et familles dans la précarité de s'habiller dignement est la mission que s'est fixée notre association. Notre action s'adresse aux hommes, aux femmes et aux enfants sans condition de revenu, en priorité aux situations d'urgence sur notre bassin de vie (Plaisir, SQY et plus largement le cas échéant). Offrir les meilleures conditions d'accueil sur nos deux sites est une préoccupation permanente de toute l'équipe.

L'activité de nos deux boutiques, une nouvelle fois en progression en 2022, atteste de l'intérêt de notre action:

- **Fréquentation :**

- 270 Familles (227 familles en 2021) soit + 19 %
- 1948 Visites (1472 visites en 2021) soit +32 %

- **Recettes des ventes aux bénéficiaires :**

- En hausse de +22 % (+2979 €) par rapport à 2021.

- **Les Bons gratuits :**

Ils sont attribués sur prescription des travailleurs sociaux du CCAS, du SAS, ou des Associations sociales partenaires.

Bien qu'en théorie ils soient plafonnés à 15,00 € / an / personne de la famille, il n'est pas rare que ce plafond soit dépassé en cas de besoin avéré.

- Des lots à destination d'associations caritatives locales sont régulièrement et gracieusement préparés.
- **Une opération partenariale pour l'UKRAINE a été organisée en mars 2022 (page 8)**
- La valorisation des bons gratuits de 4795 € représente une hausse de 54%

- **Nos horaires d'ouverture au public sont adaptés aux habitudes de nos bénéficiaires,**

- Valibout : tous les jours sauf le mercredi de 9h00 à 12h00 / 14h00 à 17h00
 - Lundi, mardi et jeudi : accueil Boutique
 - Vendredi : accueil des apports de vêtements (sur RV)
- Camille Claudel : Tous les après-midis de 13h30 à 17h30.

- **Nos tarifs sont maintenus depuis 2010, et certains ont même été minorés.**

Pour mémoire une cotisation de 2€ /famille/an est demandée aux familles qui bénéficient de nos « boutiques ».

- **Notre antenne au Valibout :**

C'est notre « Boutique » historique et notre bureau administratif.

Tous les aménagements possibles et imaginables pour gérer les stocks et les rayons ont été réalisés.

La nécessité d'un local technique de proximité est une attente qui reste insatisfaite.

- **Notre antenne à la Maison des Familles Camille Claudel**

Ouverte depuis fin 2016, afin d'être au plus près des habitants de l'Aqueduc, notre antenne C. Claudel apporte une complémentarité bien appréciée, à la fois d'un point de vue fonctionnel pour nos activités internes, mais aussi pour ses spécificités ;

- La salle principale mise à notre disposition de façon permanente est claire et de bonne superficie. Un « corner » a été organisé pour les accessoires de puériculture assez encombrants (Poussettes, lits pliants, siège auto etc....)
- La pièce adjacente à cette salle est régulièrement utilisée pour la tenue de nos ateliers thématiques et nos réunions internes ...
- Les espaces extérieurs (ancienne cour et espaces verts) nous permettent de prévoir des petits événements tant avec les enfants (jeux) qu'avec les familles (braderies).

Action vers les jeunes et les personnes en reconversion, mais aussi vers les personnes plus fragiles en recherche de contacts avec la vie active

Stagiaires « Ecoles » :

Nous sommes très souvent sollicités par des « Lycéens/Étudiants » voire des adultes en reconversion en quête de stage, le plus souvent parce qu'ils n'ont pas trouvé de place en entreprise. Nous faisons tout notre possible pour accueillir ces personnes souvent très démunies face à cette difficulté problématique pour leur cursus. En les accueillant nous les accompagnons dans leur projet. Leur présence est également un enrichissement pour toute l'équipe de l'association.

Nous accueillons régulièrement des élèves du Lycée Jean Moulin du Chesnay ou de celui de Trappes Henri Matisse qui prépare le « Bac Pro services de proximité et vie locale ». Les jeunes que nous avons accueillis habitent le plus souvent Plaisir, très souvent le Valibout, mais aussi d'autres villes proches.

⇒ Ils ont pu trouver dans notre association un stage pratique dans un milieu qui correspond au diplôme qu'ils préparent.

Nombre de stagiaires accueillis en 2022 :

- 1 stagiaires « Bac Pro » 1 mois
- 2 stagiaires « Permis de conduire » 2x40 heures

Un partenariat avec 4 étudiantes en Master Marketing digital à l'ENSUP Business school de Guyancourt :

- Sur une période de plusieurs mois, à distance (tenant compte de leurs cours en alternance professionnelle) elles nous ont apporté un œil critique sur notre communication avec des recommandations pour améliorer notre présence sur Internet (notre blog) et sur les réseaux sociaux (page facebook)
- Elles ont organisé une collecte au sein de leur établissement, au bilan une trentaine de sacs de vêtements récoltés.
- Une période qui leur a permis également d'assimiler le fonctionnement de notre action et d'apporter de la matière à leur projet de mémoire.

Accueil de personnes suivies en milieu protégé :

- 2 jours par semaine depuis quatre ans, nous accueillons une jeune habitante du Valibout qui est suivie par les services sociaux de La Pommeraie (Service de l'hôpital de Plaisir). Elle participe à nos activités (accueil, tri, rangement et aussi à l'atelier couture). Très intégrée à l'équipe, cette activité lui a permis de développer une confiance en elle avec une ouverture vers la vie active.

Action pour l'Insertion professionnelle et la formation

- *L'activité de l'association propose un service aux habitants 5 jours sur 7, dans nos deux antennes.*
- *Les ressources en bénévolat seul, ne permettent pas de garantir la régularité d'une telle amplitude d'ouverture ; un bénévolat qui a été très affecté par la Covid19 et qui se renouvelle laborieusement.*
- *La vente de vêtements de deuxième vie à petits prix et les recettes qu'elle produit s'inscrit dans un schéma d'économie circulaire sociale et solidaire, mise au profit de l'insertion professionnelle.*
- *Avec le soutien complémentaire apporté par la Ville de Plaisir, le CD78 et la Région nous sommes moteurs pour la réinsertion de personnes a priori éloignées de l'emploi.*
- *Ce personnel est recruté avec l'accompagnement de Pôle Emploi, de Cap Emploi mais aussi de la Mission locale. Des embauches qui se font en contrat Parcours Emploi Compétence, avec l'objectif pour l'employeur de renforcer leur compétence pour pérenniser une activité professionnelle.*

A fin décembre 2022 l'association emploie 3 salariées en CDD PEC.

1. Une salariée en 4/5^{ème} de temps (28 heures hebdo)
Affectée au Valibout pour l'accueil, la vente, et des tâches administratives.
2. Une salariée en 4/5^{ème} de temps (28 heures hebdo)
Affectée au Valibout et à Claudel pour l'accueil et la vente sur les deux antennes
3. Une salariée en 3/5^{ème} de temps (20 heures hebdo)
Affectée à Claudel pour l'accueil/ventes et des tâches administratives

Au total l'équivalent de 2,17 ETP. rémunérés au SMIC

<i>Cette structure de personnel, effectif et temps de travail, répond tout juste aux besoins liés à nos activités</i>
--

Formation des salariées

Nous cotisons à l'Opco « UNIFORMATION » qui nous est dédié depuis la réforme sur la formation professionnelle.

- *Un appui bureautique est également apporté par les membres du Bureau chaque fois que nécessaire, notamment pour l'objectif que nous menons d'informatisation des suivis de l'activité de l'association.*

Médecine du travail et conditions de travail, évaluation des risques.

Le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP) est obligatoire pour tous les employeurs. Un travail d'actualisation de la situation de l'association a fait l'objet d'un accompagnement de l'ACMS en 2021 et la production d'un document repère pour l'ensemble du personnel. Un travail synthétisé par Sylvie DAHOU FIAT membre du Bureau. Des actions ont été engagées pour le stockage en contenant PVC, qui demeure malgré tout problématique très perfectible eu égard la pénurie d'espace.

- *Si le Vestiaire social est l'objectif premier de l'association, notre action va bien au-delà en s'appuyant sur la force et le dynamisme d'une équipe très investie de bénévoles et de salariées, où chacun au moment opportun se mobilise en apportant sa compétence et son enthousiasme.*
- *Un engagement qui se retrouve habituellement dans notre programmation d'activités internes et d'événements extérieurs qui sont autant de moments de rencontre, de partage avec les Plaisirois, moments également pour mieux faire connaître notre action sociale et élargir notre réseau.*

Activités externes :

- **La Fête des associations** en septembre
 - Un rendez-vous incontournable, un rendez-vous pour présenter notre action, rencontrer nos adhérents et de possibles nouveaux bénévoles.
- **Nos lotos de Printemps et d'Automne**
- **Notre Salon artisanal « Aux plaisirs créatifs »** a été mis en veille depuis la pandémie. La difficulté d'avoir la salle de l'Ancien restaurant du Château nous fait repousser la programmation d'année en année. **En 2024 au mieux !**

Activités internes à l'antenne Camille Claudel.

Nous nous étions fixés comme objectifs 2022 la poursuite de nos activités thématiques : « Couture » avec ouverture d'un cours débutant, Session « Image de soi » et atelier enfants « Coccinelle Créative ».

- **Les ateliers « Couture » :**
 - Programmés les lundis après-midi.
Plusieurs animatrices/animateur se sont succédés, avec une interruption de juillet à octobre.
Depuis novembre 2022 l'animation est assurée par deux bénévoles, avec 5 à 6 participantes.
Le deuxième cours, les jeudis, n'est pas encore opérationnel.
- **La session « Image de soi » :**
 - Faute de demandes d'inscription, il n'y a eu aucune session en 2022.
 - **Une session est programmée et confirmée début avril 2023 avec 9 participants.**
- **L'atelier pour enfants « La coccinelle créative »** s'est poursuivi activement jusqu'en juin 2022 tous les mercredis à l'antenne Claudel témoignant d'un vif succès, avec des groupes de 10 à 15 enfants.
L'animatrice qui avait mis en place cet atelier a déménagé, et les inscriptions, de façon très indépendante à ce départ, ont fait défaut dès la rentrée scolaire de septembre 2022. Malgré quelques relances de communication, il s'avère que les parents ont retenu d'autres options pour les activités récréatives de leurs enfants.
⇒ Néanmoins, un après-midi récréatif a été organisé le 21/12 avec animation jeux, et distribution de jouets et de friandises. 18 enfants étaient présents encadrés par 8 adultes bénévoles et salariées. Une belle réussite très appréciée par les jeunes !
- **La Pause-Café**, ce moment de rencontre, en toute liberté et tous les mardis, a débuté à l'automne 2022. Autour d'une boisson chaude, de biscuits ou de pâtisseries les participants entre eux et avec les bénévoles animateurs, c'est l'occasion d'établir un lien social, ponctuel ou durable.
- **L'accompagnement administratif** à la demande est aussi assuré à l'antenne Claudel par notre salariée Chantal Gautier. Une activité marginale, mais appréciée par les bénéficiaires en difficulté d'accès et de maîtrise du numérique, pour des formalités administratives.

Des Partenariats associatifs et « Ville » pour un mieux vivre ensemble

- *Les associations sociales sont très actives sur toute la ville de Plaisir, avec un fonctionnement en Réseau vers des bénéficiaires qui sont souvent communs.*
 - *Plaisir Vestiaire en partenariat avec le CCAS est membre du RAPP (Réseau d'action et de prévention de Plaisir) et participe aux rendez-vous proposés.*
 - *Du fait de notre implantation au sein du Valibout, et de notre action vers les habitants de ce quartier, nous siégeons au Conseil de Quartier (Le CQV).*
- Patrick Gautier (Vice-président de Plaisir Vestiaire) représente notre association au sein du CQV, notamment pour l'organisation en partenariat d'événements, comme par exemple:
- La Kermesse annuelle pilotée par le CQV..

Nos autres partenaires associatifs

- **Plaisir Solidarité :**

Nous sommes proches de cette Association du Quartier du Valibout qui nous adresse des personnes pouvant bénéficier d'attributions gratuites de vêtements. De notre côté nous leur adressons les personnes ayant des difficultés face à des démarches administratives à effectuer.

- **CADI :**

La boutique alimentaire, située à Camille Claudel, est voisine de notre antenne. Cette proximité nous a conduits à participer à des événements partenariaux dans la Maison des familles Camille Claudel. Nous accueillons des bénéficiaires communs.

- **Le Secours Catholique :**

Le Secours Catholique assure une aide d'urgence pour leurs bénéficiaires et cède à Plaisir Vestiaire les dons de vêtements collectés en surplus. Cette association fait le lien avec le Centre de rétention administrative (CRA) de Plaisir et fait appel à nous pour assurer des besoins vestimentaires très spécifiques.

- A noter début mars 2022, que Plaisir Vestiaire de concert avec CADI et sous l'égide du Secours Catholique a participé à une opération de solidarité à destination de l'Ukraine, pour envoyer des vêtements chauds en qui nous concerne.

L'équivalent de 3 m3 en cartons de vêtements ont ainsi été préparés et expédiés.

- **Les Restos du Cœur :**

L'antenne locale de Plaisir nous cède les vêtements qu'on leur apporte, car ils n'ont ni la place, ni les moyens de les gérer.

Ils sont prescripteurs de bons gratuits de vêtements et nous adressent régulièrement les familles concernées. Ils nous dépannent pour des transports encombrants.

Le Vestiaire Social : une voie pour le Développement durable

Sans les dons de vêtements qui nous sont faits par des particuliers ou des partenaires commerciaux, Plaisir Vestiaire ne pourrait pas assurer sa mission principale de vestiaire social.

- *Un vestiaire social dont la vocation est de permettre aux familles dans la précarité de s'habiller dignement à moindre coût.*

Les donateurs sont toujours au rendez-vous. Le travail de tri est conséquent, et c'est une tâche ingrate qui est réalisé uniquement au Valibout par les salariées et par les bénévoles.

- *Les dons sont majoritairement de bonne qualité, propices à une « deuxième vie », mais quelquefois nous avons des mauvaises surprises avec des affaires impropres à une nouvelle utilisation. (Vêtements usés, troués, voire moisiss probablement après un stockage prolongé), un fait délicat pour les personnes qui font ce tri.*

Tous les vêtements classés impropres à une seconde vie sont stockés dans des sacs, puis enlevés au moins 1 fois par semaine par « Le Relais ». (Un rebus qui peut représenter de 3 à 4 m3 par semaine).

Quantités en poids cédés pour recyclage à « Le Relais »

2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
10.2 Tonnes	9.2 Tonnes	7.7 Tonnes	9.3 Tonnes	6.3 Tonnes (sur 8mois)	7.8 Tonnes	6.6 Tonnes

Accueil des donateurs de vêtements:

Horaires : Exclusivement au Valibout ; depuis le Covid l'accueil se fait uniquement les vendredis et impérativement sur RV. (9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00)

Types de dons :

Pour rester sur nos fondamentaux, et tenant compte de l'espace restreint dont nous disposons pour notre activité, nous sommes obligés de nous recentrer sur les sujets suivants :

- les vêtements, tant pour les hommes que pour les femmes et enfants, ainsi que le linge de maison.
- Tout le matériel de puériculture comme : landaus, poussettes, lits de bébé, jouets premier âge.
- Il nous reste que peu de place pour stocker de la vaisselle, du petit électroménager, que nous acceptons ou non suivant l'encombrement du moment.

Par contre, lorsque des articles de mobilier ou de gros électroménager nous sont proposés, nous en informons les familles par affichage au « Vestiaire », mais hélas nous ne pouvons ni les transporter, ni les entreposer.

Au Bilan pour 2022 ce sont 285 donateurs qui ont procédé à 409 dépôts, ce qui a occasionné la manutention de 1190 sacs et 172 cartons !

Semaine européenne de la réduction des déchets (SERD) le samedi 26 novembre. (Opération partenariale avec la Ville de Plaisir).

Cette opération d'envergure nationale, et relayée localement, était centrée sur le Textile.

La Ville a souhaité que nous tenions un stand pour exposer nos activités en cohérence avec la thématique de cette opération.

Malgré une fréquentation réduite, nous avons pu mettre en avant notre action et échanger avec d'autres participants.

Nos partenaires institutionnels qui nous soutiennent

L'association par ses activités déploie une énergie importante pour améliorer son autofinancement, avec une action permanente pour limiter au strict minimum les frais de fonctionnement.

Notre action se veut au service de tous sans aucune distinction dans une démarche partenariale avec les institutions qui la soutiennent.

Sans ces soutiens institutionnels notre action solidaire et sociale serait fragilisée, voire remise en cause.

- **Ville de Plaisir :**

Nous sommes en partenariat avec le CCAS.

Comme chaque année, la Mairie de Plaisir a contribué à notre fonctionnement :

- Par le versement d'une subvention de fonctionnement de 6650€ en 2022 (7000 en 2021, 7600€ en 2020)
- Par la prise en charge du loyer et des charges du logement que nous occupons au Valibout.
- Par la mise à disposition gracieuse d'une salle polyvalente à Camille Claudel.

- **Conseil Départemental des Yvelines :**

Notre partenariat avec le département se fait essentiellement par le biais du « SAS/TAD78 » :

- En relation avec les assistantes sociales qui nous sollicitent pour des aides à des personnes en difficulté, avec des prescriptions de bons gratuits.
- Par des inscriptions aux sessions « Image de soi »
- En participant au dispositif « Permis de Conduire », deux dossiers en 2022.

A noter qu'en plus des personnes qui nous sont adressées par les assistantes sociales du « SAS » avec des prescriptions de « bons gratuits », nous en recevons des travailleurs sociaux du CCAS, des bénévoles des Restos du Cœur, de Plaisir Solidarité, de la Réussite Educative, ..., qui nous sollicitent pour l'attribution de vêtements.

Le Conseil Départemental nous a alloué en 2022 une subvention annuelle de fonctionnement de 3000€.

- **Conseil Régional d'Ile de France et Etat :**

En relation avec Pôle-Emploi et CapEmploi, notre association a pu bénéficier de recrutement de salariées en Contrat PEC, CDD soutenus pour 20h ou 26h hebdomadaires suivant les cas.

Le soutien dans ce cadre est de 26 237 € pour 2022.

- **La mission locale de Plaisir**

Dans le cadre de sa mission d'accompagnement des jeunes en recherche d'emploi ou d'orientation nous nous efforçons d'offrir des possibilités d'accueil que ce soit sous forme de stages ou de contrat de travail en CDD. Des moments de découverte du milieu associatif et des réalités du quotidien en structure organisée au service des bénéficiaires.

Nos partenaires commerciaux qui nous soutiennent

Au fil de ces dernières années, nombre de partenariats que nous avons réussi à établir avec des enseignes locales se sont vus sans suite.

Force est de constater que les petites structures associatives comme la nôtre n'ont pas les atouts requis pour mobiliser le soutien de grandes enseignes, même celles de notre bassin de vie. C'est regrettable !

➔ Ces partenariats ne sont jamais définitifs, ils sont même très fragiles, et très liés aux politiques internes des entreprises dans le domaine ! L'historique le prouve !

Avoir le soutien de grandes enseignes commerciales est une forme de reconnaissance de l'action que nous menons mais aussi un levier pour mieux faire connaître notre engagement.

Notre attente de créer de nouveaux liens est évidente, et chacun dans son environnement personnel ou professionnel peut y contribuer.

○ 😊😊 *Hôtel Le Louis de Versailles*

C'est grâce à une Plaisiroise, qui était employée de cet établissement, que s'est noué le contact avec la Direction de l'hôtel et à la clé une proposition de partenariat :

Fédérer le personnel de cet Hôtel de luxe autour d'une action de solidarité vers une petite structure sociale et solidaire.

- *Des collectes de vêtements sont organisées au sein du personnel et remises lors d'une rencontre à Versailles à laquelle est conviée toute notre équipe.*
- *Des lots pour nos lotos sous forme de vouchers (Nuit pour 2 personnes + accès au Château de Versailles, Dîner pour 2 personnes, Brunch pour 2 personnes) complètent ce soutien spontanément apporté.*

○ 😊 *Auchan*

Cette grande enseigne sur Plaisir nous donne 2 cartes cadeaux de 20€ par an pour nos lotos depuis 2017.

○ 😞 *Le Liberty Fin d'un soutien :*

Cette enseigne qui nous donnait depuis de nombreuses années pour chaque loto 2 pass d'accès pour une journée dans leur club sportif, ne donne plus suite à ces dons.

○ 😞 *IKEA Plaisir Fin d'un partenariat :*

Initié en 2012, avec le Service Développement Durable du Siège Social d'IKEA, ce dernier avait soutenu notre action en organisant régulièrement des collectes auprès du personnel :

- Collectes de vêtements
- Collectes de jouets et d'articles de puériculture

Un partenariat qui s'était également concrétisé par des **dons de mobiliers neufs et d'occasion à plusieurs reprises.**

Les réorganisations internes ces dernières années ont malheureusement occasionné la fin de ce partenariat.

Notre structure et notre fonctionnement

L'Assemblée Générale 2022 qui s'était tenue le 18 mars 2022 avait réuni 22 personnes (21 avec droit de vote) et 12 pouvoirs. Au bilan 33 voix exprimées sur 46 (adhérents, bénévoles actifs et membres de droit)

A l'issue du renouvellement du Conseil d'administration,

⇒ 10 personnes ont été reconduites ou élues comme membre du nouveau CA.

A l'issue de sa première réunion, le CA a élu le nouveau bureau constitué de 5 membres; le président sortant Bernard ANSART a été reconduit.

⇒ Au total, en 2022 le CA s'est réuni 10 fois. Une information régulière a été assurée par le Président sous forme de Newsletter par courrier électronique.

⇒

Nos adhérents (à jour de leur adhésion et membres de droit):

- Au nombre de 47 (vs 46 en 2021).

Nos moyens de communication

Notre « Site internet » et notre page « Facebook » sont très utiles pour notre communication :

- **Notre site www.plaisirvestiaire.fr**
 - Il informe les visiteurs et nos partenaires (particuliers, associations ou entreprises):
 - De notre mission et de nos activités
 - Du fonctionnement et de l'organisation de l'association.
 - De notre actualité événementielle.
 - Il est régulièrement utilisé pour nous écrire et se renseigner.
- **Notre page Facebook (communication très réactive)**

C'est un complément indispensable qui offre une réactivité appréciable pour notre actualité, et particulièrement utile pour mobiliser notre réseau à l'occasion de nos événements (Lotos, Braderies....)

La Signalétique extérieure pour situer et trouver nos antennes:

Insuffisante, voire inexistante , le manque de signalétique à l'extérieur à proximité de nos locaux (Valibout et Claudel) est régulièrement critiqué par les personnes qui nous cherchent pour la première fois, qu'elles soient plaisiroises ou non.
C'est une vraie difficulté qui n'a trouvé ni écoute ni amélioration jusqu'à aujourd'hui.

A l'issue du sondage interne à l'association, mené fin 2021, les bénévoles et salariées avaient exprimé différentes attentes :

- Des actions internes ont été menées pour harmoniser le fonctionnement entre les deux antennes, et développer la complémentarité indispensable entre les deux antennes.
- L'antenne de Claudel a été équipée :
 - d'un nouvel ordinateur, de la fibre internet et d'une ligne de téléphone fixe dédiée.
 - d'un meuble Vestiaire pour le personnel salarié et bénévole.
- Des achats de Bac PVC pour les deux antennes.
- L'achat d'une sono pour les lotos et autres manifestations
- L'achat d'une machine à coudre supplémentaire.

Indicateurs d'activités chiffrés 2022 (Evolution depuis 2017)

INDICATEUR DE SUIVI D'ACTIVITE 2022							
	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Commentaire
Fréquentation Boutique							
Nombre de familles	197	225	379	212	227	270	+43
Adultes (+18ans)	485*	375	740	353	419	666	+247
Enfants	325	383	767	348	420	624	+204
Nombre de visites	1136	1536	2351	1163	1472	1948	+476
Recettes	9 873 €	12 452 €	17 262 €	10 568 €	13 375€	16 355€	+2980
Bons gratuits (Valorisation)	1 882 €	2 584 €	2 257 €	2 136 €	3 104 €	4 795€	+1691
Adhérents Nombre	81	80	74	47	46	47	+1
Accompagnement Jeunes, personnes en reconversion et personnes en suivi médical	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Prescripteur
Stagiaires Ecole	4	2	2	2	2	1	Lycée
Stagiaires reconversion		1	1				
Stagiaire (milieu protégé)		2	1	1	1	1	Hôpital (Pommeraiie)
Stagiaires Permis de conduire	1	1	4	0	0	2	CD78
Service civique	2	1	0	0	0	0	Mission locale
Autiste Maison d'Ulysse			3 à4	0	0	0	Via HGMS
ASSOCIATION PLAISIR VESTIAIRE							
BILAN D'ACTIVITE QUALITATIF ET QUANTITATIF 2022 (évolution depuis 2017)							

Rapport financier

Nos produits en 2022:

➤ **Activité du vestiaire social : Recettes 16 355 € (+2980€/ +22.2 % vs 2021)**

Après une année 2021 en demi-teinte en raison de la COVID et un lien social rompu, l'année 2022 est marquée par un niveau d'activité d'avant la crise comme en témoignent les indicateurs que nous suivons d'année en année :

- Nombre de visites
- Nombre de familles bénéficiaires
- Recettes des ventes
- Bons gratuits

➤ **Activités extérieures :**

Avec la levée progressive des contraintes sanitaires nous avons pu organiser nos traditionnels lotos, avec malgré tout une moindre participation.

Nous étions également présents à la Kermesse du Valibout.

➤ **Adhésions et dons financiers : 1 605 € 1 915€ (- 310 €/ -16% vs 2021)**

Des dons en nette baisse, très en dessous d'avant COVID,

➤ **Subventions**

➤ **Ville de Plaisir :**

- subvention de fonctionnement, en baisse pour la 2^{ème} année (6 650€ soit - 950€ vs 2020)
- Prise en charge du loyer et des charges de nos locaux (Valibout 4798€ + 1964€ et Claudel 3000€) soit au total : 16 413€.

➤ **Conseil Départemental CD78 :**

- 3000€ pour le fonctionnement, (+500€ vs 2021).

➤ **Conseil Régional :** 26 237 € correspondant au soutien lié aux contrats CUI/CAE dont bénéficient nos salariés.

Nos charges principales en 2022 :

➤ **Les charges de personnel**

C'est le poste qui représente la part la plus importante de nos dépenses (90%), soit 45 237€ (-12 627€/2021).

- *Un écart important dû au fait que sur un effectif inscrit de 4 salariées une salariée ait été en arrêt de travail longue durée jusqu'à la fin de son CDD, et une autre ait anticipé la fin de son contrat de deux mois.*

➤ **Les frais de fonctionnement**

Hors personnel et local subventionné par la ville, nos frais de fonctionnement représentent 10% de notre budget, soit 5 194€ (- 253€/2021).

➔ **Un bilan stable, qui se solde par un résultat positif de 6 733€**

Et qui confirme une nouvelle fois la gestion rigoureuse de nos deniers.

Compte de résultat et bilan 2022

PLAISIR VESTIAIRE COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2022					
CHARGES			PRODUITS		
ACHATS:	2021	2022	PRODUITS:	2021	2 022
Achats Matériel Equipement	1 465,18 €	724,70 €	Participation des Bénéficiaires	13 375,00 €	16 354,70 €
Electricité	222,81 €	266,88 €	Vente Objets Maison	9,00 €	80,00 €
Matériel	0,00 €		Cotisations (Vestiaire+Coccinelle)	409,08 €	481,00 €
Petit Matériel	386,03 €	459,91 €	Adhésions	1 915,00 €	1 505,00 €
Produit d'entretien	13,21 €	41,98 €	Recettes Activités Extérieures	0,00 €	2 197,50 €
Fournitures Entretien & Petit Equipement	48,60 €	177,58 €	Subvention CCAS (Fonctionnement)	7 000,00 €	6 650,00 €
Fournitures Administratifs	182,30 €	219,56 €	Subvention SQY	0,00 €	- €
Autres Matières et Fournitures pour activités extérieures	0,00 €	441,07 €	Subvention Fonctionnement CD78	2 500,00 €	3 000,00 €
Alimentation Usage Interne	448,35 €	407,00 €	Subvention AAP Image de soi	0,00 €	- €
SERVICES EXTERIEURS:					
Assurances	222,42 €	218,33 €			
Entretiens et réparations	24,22 €		Subvention Conseil Régional ASP	25 319,42 €	26 237,69 €
			IJSS	1 319,94 €	
AUTRES SERVICES EXTERIEURS:			Indemnisation Activité Partielle	4 671,36 €	
Coach Image de soi	841,88 €				
Publicité, Relations Publiques		22,66 €			
Missions/Réceptions/Fleurs (Obsèques)	100,00 €	620,00 €	Produits Financiers	227,16 €	658,78 €
Affranchissements	119,97 €	83,31 €	Reprise sur Provision		
Téléphone	561,35 €	784,82 €			
Site Internet//Logiciels/PC	153,84 €	53,84 €	Dons en Nature		
Service Bancaire	163,50 €	184,44 €			
Frais de Déplacement (Atelier coccinelle)	420,00 €	463,00 €			
CHARGES DU PERSONNEL:					
Appointements Bruts		39 309,42 €			
Salaires nets (hors Act Part, IJSS & Prime)	32 515,66 €				
Indemnité activité partielle	4 587,82 €				
IJSS	1 963,52 €	47,39 €	PROFITS EXCEPTIONNELS:		
Prime exceptionnelle MACRON	3 500,00 €	3 500,00 €	Remboursement CE IdF	286,50 €	
Cotisations URSSAF	7 901,00 €		Remboursement trop perçu MACIF		
Part Patronale URSSAF		1 691,84 €	Remboursement Fraude		
Régul Cotisation URSSAF	5 070,00 €		AVOIR SFR	5,67 €	
Annulation dettes Provisionnées sur Congés Payés exercice antérieur	-1 400,00 €	-1 400,00 €	Remboursement Prêt au CQV		
Dettes provisionnées sur Congés Payés	1 400,00 €	1 400,00 €			
Visites Médicales ACMS	457,68 €	457,68 €			
Cotisation organisme de Formation	150,00 €	231,00 €			
Frais formation Secourisme	1 718,40 €		Remboursement Formation Secours	1 718,40 €	
Mutuelle Salariés (part patronale)					
AUTRES CHARGES DE GESTION:					
Prêt ponctuel au CQV					
Dons	50,00 €				
Partenariat/Cotisation	25,00 €	25,00 €			
DOTATIONS AUX PROVISIONS :					
Provision pour risque et charge			DEFICIT D'EXPLOITATION:	4 556,21 €	
Provision pour Travaux					
EXCEDENT D'EXPLOITATION:		6 733,26 €			
TOTAUX	63 312,74 €	57 164,67 €	TOTAUX	63 312,74 €	57 164,67 €
VALORISATIONS			VALORISATIONS		
Loyers Locaux+charges	9 763,31 €	9 763,31 €	Subvention CCAS (Loyers+charges)	9 763,31 €	9 763,31 €
Bénévolat	90 395,00 €	74 590,00 €	Bénévolat	90 395,00 €	74 590,00 €
Bons gratuits	3 104,00 €	4 795,00 €	Valorisation Bons gratuits	3 104,00 €	4 795,00 €
Abandon de remboursement de frais trajet	1 905,42 €	1 472,00 €	Abandon de remboursement de frais tr	1 905,42 €	1 472,00 €
Total valorisations	105 167,73 €	90 620,31 €	Total valorisations	105 167,73 €	90 620,31 €

Synthèse Dépenses/Recettes 2022

	2021	2022		2021	2022
CHARGES			PRODUITS:		
ACHATS:	2 766,48 €	2 738,68 €	RECETTES	15 708,08 €	20 618,20 €
SERVICES EXTERIEURS:	246,64 €	218,33 €	SUBVENTIONS & IJSS	40 810,72 €	35 887,69 €
AUTRES SERVICES EXTERIEURS:	2 360,54 €	2 212,07 €			
CHARGES DU PERSONNEL:	57 864,08 €	45 237,33 €	AUTRES PRODUITS	2 237,73 €	658,78 €
AUTRES CHARGES DE GESTION:	75,00 €	25,00 €			
DOTATIONS AUX PROVISIONS :	0,00 €	0,00 €			
EXCEDENT D'EXPLOITATION:		6 733,26 €	DEFICIT D'EXPLOITATION:	4 556,21 €	
	63 312,74 €	57 164,67 €		63 312,74 €	57 164,67 €

BILAN AU 31/12/2022

	Net au 31/12/2022		Net au 31/12/2022
TIERS		CAPITAUX	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		Report à nouveau (solde créditeur ou débiteur)	
431000 - Cotisations URSSAF Sal & Pat	14,51	110000 - Report à nouveau excédentaire (solde créditeur)	44380,39
438100 - Organismes sociaux - produits à recevoir	0	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	
Débiteurs divers et créditeurs divers		120000 - Résultat de l'exercice (excédent)	6733,26
467100 - Compte: Salariés débiteurs	123,04		
Comptes de régularisation	0		
487000 - Produits constatés d'avance	60		
COMPTES FINANCIERS	0	TIERS	
Banques, établissements financiers et assimilés	0	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	
511200 - Chèques à encaisser	100	438000 - Organismes sociaux - Charges à payer	1698,73
512001 - Banques - association plaisir vestiaire	2411,8	438100 - Organismes sociaux - produits à recevoir	0,04
512002 - Banques - Livret A Assoc Plaisir Vestiaire	49630,71		
Caisse	0		
531001 - Caisse - Caisse Antenne Valibout	277		
531002 - Caisse - Caisse Antenne Claudel	195,36		
TOTAL ACTIF	52812,42	TOTAL PASSIF	52812,42

PLAISIR VESTIAIRE

Répartition des Recettes de l'Association pour 2022

	2021		2022	
INTITULES	EUROS	%	EUROS	%
Conseil Régional IdF/Etat (ASP)	25319,42	40%	26237,69	46%
Participation des Bénéficiaires	13535,60	21%	16354,70	29%
Subvention Mairie (Fonctionnement)	7000,00	11%	6650,00	12%
Etat Activité partielle/IJSS	5991,30	9%	0,00	0%
Tirage sur Trésorerie	4403,48	7%	0,00	0%
Subvention Département	2500,00	4%	3000,00	5%
Adhésions / Cotisations	2424,08	4%	1901,00	3%
Divers	2123,94	3%	91,00	0%
Produits Financiers et Exceptionnels	227,16	0%	658,78	1%
Vente Objets Maisons	9,00	0%	80,00	0%
Subvention SQY	0,00	0%	0,00	0%
Recettes des Manifestations (Forum Association, LOTOS, Fête du Valibout)	0,00	0%	2191,50	4%
Rembt Prêt CQV	0,00	0%	0,00	0%
TOTAL	63533,98	100%	57164,67	100%
	2021		2022	
autofinancement	20 363,16	32%	21 276,98	37%
Subventions	40 810,72	64%	35 887,69	63%
Divers	2 360,10	4%	-	0%
	63 533,98		57 164,67	

Budget 2023 et Orientations

Le Budget primitif 2023 élaboré fin 2022, est construit sur une structure d'activités et de projet dans la continuité de 2022.

Déclinés en termes d'objectifs,

- Notre activité de base « Nos deux Boutiques Vestiaire social et solidaire »
- La poursuite de nos activités thématiques :
 - Ateliers Couture (les lundis)
 - Rencontre Pause café (les mardis)
 - Braderies saisonnières dans nos antennes
 - Suivant demande d'inscriptions
 - Session « Image de soi »
 - Ateliers Coccinelle créative (les mercredis)
- La programmation de deux lotos
- Notre participation en partenariat sur des événements associatifs ou municipaux.

Concernant notre **Salon artisanal**, le sujet est plus complexe, la disponibilité de la salle de l'Ancien Restaurant du Château et le délai de mobilisation de nos partenaires nous contraignent une nouvelle fois à surseoir à sa programmation au mieux en 2024 ; la préparation d'un projet pour un événement avant l'été 2024 va être examinée avec nos partenaires artisans.

L'association Plaisir Vestiaire est entrée dans sa 23^{ème} année au service de la solidarité et de l'aide sociale. A cet occasion nous souhaitons organiser un moment festif fin 2023 avec nos bénévoles, nos salariées et les adhérents qui nous soutiennent.

Notre structure de personnel salarié pour 2023 est reconduite avec à minima 3 salariés en CDD à temps partiel

- 2 salariées en 4/5^{ème} (28h hebdo)
- 1 salariée en 3/5^{ème} (20h hebdo)
- A noter que les contrats aidés sont désormais soutenus par la Région à 60% au lieu de 80% l'an passé, ce qui augmente d'autant la charge de l'association.

Des demandes de subventions de fonctionnement ont été déposées pour 2023

- Ville de Plaisir : 7000 € demandés, **6320 € alloués**
- CD78 : 2000€ demandés (dossier en cours),
- Région IdF : Montants variables suivant contrats PEC en cours

Avec ces objectifs de projets ou d'activités, avec cette structure de personnel et sur la base des subventions demandées, le compte d'exploitation (Recettes -Dépenses) arrive à un déficit 14 712 € pris sur le fonds de roulement disponible.

BUDGET PREVISIONNEL 2023

Actualisé

Recettes

En caisse au 01/01/2023 52 514,87 €

Cotisations adhérents 1 600,00 €

Ventes à bénéficiaires 12 000,00 €

Cotisations bénéficiaires 210,00 €

Ventes diverses

Manifestations 1 000,00 €

Produits financiers

Rentrées diverses

S/Total Recettes Asso 14 810,00 €

Subvention Municipale (Votée) 6 320,00 €

Subvention CD78 (demande) 2 000,00 €

Subvention Conseil Régional 25 002,00 €

Subvention Etat

Autres Subventions

S/Total Subventions 33 322,00 €

Total Recettes 48 132,00 €

RESULTAT - 14 712,00 €

En caisse au 31/12/2023 37 802,87 €

Dépenses

Dont provisions

Projet Anniversaire 5 000,00 €

Autres achats 1 450,00 €

Prestations / Services

Fonctionnement

Impôts et taxe

Charges PERSONNEL 52 604,00 €

Autres charges financières 200,00 €

Total Dépenses 62 844,00 €

Dont provisions

L'EQUIPE DE PLAISIR VESTIAIRE en 2022

24 BENEVOLES ACTIFS, dont 10 MEMBRES DU CA et 3 SALARIEES

Marie-Claire HALLIER	Présidente Honoraire
----------------------	----------------------

Membres du Bureau et du Conseil d'administration:

Bernard ANSART	Président ➤ Relations Extérieures.
Nicole ANSART	Vice-présidente/Trésorière ➤ Secrétaire Générale
Patrick GAUTIER	Vice-président ➤ Référent de l'Antenne Camille Claudel ➤ Représentant permanent au CQV
Véronique BARANGER	Référente de l'Antenne du Valibout
Sylvie DAHOU-FIAT	Coordination des antennes Sécurité et Bien être au travail Aide au numérique interne

Autres Membres du Conseil d'Administration :

Lucien MENSAH	Evénements
Ginette LENQUETTE	Antenne Claudel
Marine LEGROS	Antenne Valibout
Pascale JOLIVET	Antenne Claudel & Valibout
Edith TOUROUDE	Antenne Claudel

Autres bénévoles venant aider au Vestiaire :

Eva SALTZMANN	Antenne Valibout
Catherine RIVIERE	Antenne Valibout
Vanessa ROCHE	Animatrice Atelier « Coccinelle Créative »
Oumou CISSE	Antenne Valibout
Patricia BERLAND	Co- Animatrice Atelier « Coccinelle Créative »
Denise COUILLIARD	Antenne Claudel
Renéa LANDAS	Antenne Valibout
Yannick MAILLARD	Atelier Couture et Coccinelle
Dorcia SOMI	Atelier Coccinelle
Madeleine PELLEGRIN	Antenne Valibout
Latifa BERAMA	Animatrice Couture
Yamina BOUBEIEUR	Animatrice Couture
Claudette SIBIETA	Antenne Claudel
Marie-Thérèse MOMPLAISIR	Antenne Claudel

Salariés (3 personnes) :

Sylvie LEROI	CDD 4/5 ^{ème} de TP 12 mois
Chantal GAUTIER	CDD 3/5 ^{ème} de TP 12 mois
Sonia SALMARD	CDD 4/5 ^{ème} de TP 10 mois depuis le 1/9/22
Corinne MOCO	CDD 4/5 ^{ème} de TP 12 mois jusqu'au 10 juin 22
Déborah YENYI	CDD 3/5 ^{ème} de TP 12 mois jusqu'au 30 juin 22

HEURES BENEVOLES

REPARTITION DES HEURES DE BENEVOLAT ET SALARIES 2022

EFFECTIF SALARIÉ ET BÉNÉVOLE					
	Situation salariés au 31/12/2022				
FONCTIONS	Statut	TEMPS DE TRAVAIL	STATUT : CDI, CDD, contrat aidé, vacataire, bénévole, autres	CHARGES TOTALES MENSUELLES DE PERSONNEL	
		MENSUEL EN ETP		(Salaires bruts hors charges patronales)	
		Association			
Accueil/vente et projets/ Antenne Claudel	Salariée	0,57	CDD/ CUI/3/5ème TP		960,00
Accueil/vente/tri/ Antenne Valibout	Salariée	0,80	CDD/ CUI/4/5ème TP		1 344,00
Accueil/vente/tri/ Antenne Valibout	Salariée	0,80	CDD/ CUI/4/5ème TP		1 344,00
Bureau Association	3 Retraités & 2 Actifs	0,92	5 Bénévoles		
Activité Association	Actifs et Retraités	3,29	19 Bénévoles		
Total		6,38	3 salariées+ 24 bénévoles		3 648,00

Soit au total : 6738 heures de bénévolat pour l'année 2022

Equivalent temps plein : 4.21 personnes

Au total 6738 x 11.07 €= 74 590 €

TARIFS

Participation Financière des Familles Tarif 2019		
H O M M E S	Tee-Shirt, Pyjama	1,00 € à 3,00 €
	Chemise, Polo, Sweat-shirt, Pull	2,00 €
	Chaussures	3,00 € à 10,00 €
	Pantalon	3,00 € à 5,00 €
	Veste de costume	3,00 €
	Costumes	6,00 € à 10,00 €
	Veste, Anorak, Manteaux	5,00 € à 15,00 €
F E M M E S	Tee-Shirt, Pyjama, Chemise de nuit	2,00 €
	Lingerie	0,50 € à 3,00 €
	Chemisier, Pull	2,00 €
	Pantalon, jupe, robe	3,00 € à 5,00 €
	Chaussures	3,00 € à 5,00 €
	Veste de tailleur	5,00 €
	Anorak, Manteaux	5,00 € à 15,00 €
E N F A N T S	Tee-Shirt, Pyjama, Chemise de nuit	1,00 €
	Chemise, Pull, T.Shirt	1,00 €
	Chaussures	2,00 €
	Layette jusqu'à 2 ans	0,50 €
	Pantalon, Jupe, Robe	2,00 € à 5,00 €
	Veste, Anorak, Manteaux	5,00 € à 15,00 €

LINGE DE MAISON	
Drap plats	3,00 €
Draps housse	2,00 €
Housse de couette	4,00 €
Couette 2 personnes	6,00 €
Couette 1 personne	4,00 €
Draps Enfants	2,00 €
Grande couverture	5,00 €
Petite couverture	3,00 €
Oreiller	2,50 €
Nappe	2,00 € à 5,00 €
ACCESSOIRES	
Chapeau, Bonnet, Echarpe	1,00 € à 2,00 €
Bijoux	1,00 € à 5,00 €

Pièce exceptionnelle : Robe de Mariée, Veste en cuir ...
Tarif fixé selon état